

RCS : TOULON
Code greffe : 8305

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00043
Numéro SIREN : 820 918 381
Nom ou dénomination : 3ENERGY

Ce dépôt a été enregistré le 16/03/2023 sous le numéro de dépôt A2023/003100

SAS 3ENERGY
CAPITAL : 2500 €
SIEGE SOCIAL : 16, rue Augias
83140 SIX FOURS LES PLAGES
R.C.S. TOULON 820 918 381

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 31 JANVIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31 janvier à 14 heures, les associés de la société 3ENERGY, société par actions simplifiée au capital de 2500 euros, dont le siège est à 16, rue Augias – 83140 SIX FOURS LES PLAGES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Toulon sous le numéro 820 918 381, se sont réunis audit siège social conformément aux statuts.

L'assemblée est présidée par Monsieur TOMMASI Michele.

Le Président constate que sont présents :

Monsieur TOMMASI Michele, propriétaire de 2375 actions,
Madame MARCOGLIESE Catherine, propriétaire de 125 actions.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du Président :

- les statuts,
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents prévus par les textes ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée.

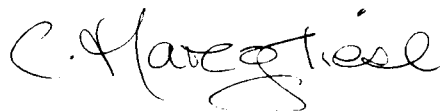
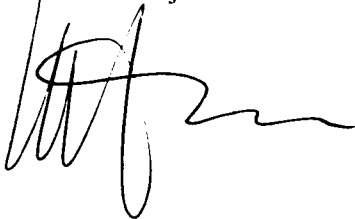
L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Changement de Président,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Puis il ouvre les débats.
Un échange de vue intervient.

Personne ne désirant plus prendre la parole, la présidente ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :



PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur TOMMASI Michele de son mandat de Président à compter de ce jour, et décide de nommer en remplacement Madame MARCOGLIESE Catherine, née le 8 septembre 1957 à MONTREAL (CANADA), de nationalité Italienne, demeurant 16, Rue Augias 83140 SIX FOURS LES PLAGES aux fonctions de Président à compter de ce jour et sans limitation de durée. Sa rémunération sera fixée ultérieurement. Madame MARCOGLIESE Catherine exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.

Madame MARCOGLIESE Catherine a fait savoir par avance qu'elle acceptait ces fonctions et qu'elle n'était frappée d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes, afin d'accomplir les formalités prescrites par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 14 heures 30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et les associés présents.

Bon pour démission de mon
mandat de Président



bon pour acceptation
de mandat de
président

